

Le bureau de la diffusion numérique des collections joue un rôle de **conseil en informatisation, numérisation d'images et mise en ligne** auprès des musées.

Ce conseil est apporté sous la forme d'expertises, de formations ou webinaires et de publications de ressources professionnelles sur le site [Musées de culture.gouv.fr](http://Musées.de.culture.gouv.fr)

- Conduite de projet
- Informatisation réglementaire des collections
- Organisation opérationnelle
- Administration de vocabulaires scientifiques

Crédits photographiques :

Fragment de stèle dédiée à Osiris et aux divinités associées, musée Granet, © Hervé Lewandowski

Lambilly Charles Ferdinand de (1825-1901), Place du poids public, musée des beaux-arts, Vannes, © Cliché musées de Vannes

Émile Thivier (1858-1922), La convalescente, Les pêcheries, musée de Fécamp, © Imagery

Guitare hawaïenne électrique double manche, musée de la musique, Paris, © Claude Germain

Salle du musée des beaux-arts et d'archéologie de Troyes, © Olybrius, Creative Commons

Pourquoi contribuer à Joconde ?

- Concourir à la **diffusion du patrimoine public** au sein du catalogue collectif des collections des musées de France,
- Garantir la **sécurité** des collections en affirmant le statut juridique des objets,
- **Faire connaître** à tous les publics la diversité et la richesse des collections du musée,
- Contribuer au **rayonnement de la collectivité territoriale** dont dépend le musée,
- Valoriser et diffuser le **travail scientifique** sur les collections,
- Bénéficier d'une **alternative** à la publication papier,
- Participer à la libre réutilisation des **données publiques** à travers l'extraction de Joconde en ligne sur data.culture.gouv.fr.

Consultez

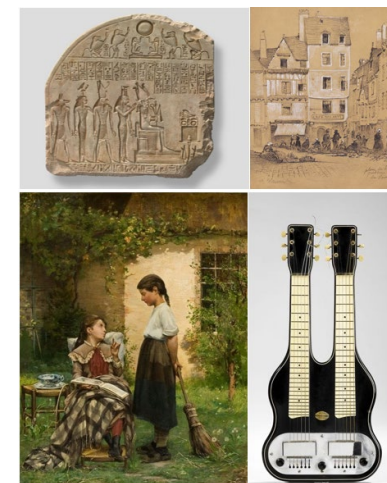
Joconde :

<https://www.pop.culture.gouv.fr/>

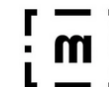
Le site musée :

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Musees>

Joconde, catalogue collectif des musées de France



Service des musées de France
Bureau de la diffusion numérique
des collections





**Collections des
Musées de France**
Base Joconde

Constituées au cours des siècles, les collections des musées de France sont d'une richesse remarquable.

Afin de permettre à tous les publics de mieux appréhender leur abondance et leur répartition sur l'ensemble du territoire national, le ministère de la Culture met en œuvre depuis presque cinquante ans un catalogue collectif des collections des musées de France.

Joconde regroupe à ce jour près de 650.000 notices d'objets de toute nature (archéologie, beaux-arts, ethnologie, histoire, sciences et techniques...) valorisées sur la plateforme ouverte du patrimoine (POP).

Tout musée, dès lors qu'il bénéficie de l'appellation « Musée de France », peut contribuer à Joconde, quelle que soit la nature de ses collections.

Joconde est un outil de publication, institutionnel, national et gratuit, hébergé par la plateforme POP. Les musées peuvent y diffuser librement et facilement les données extraites de leur outil de gestion de collections. Des liens permettent l'accès aux notices en ligne sur les sites des musées ou dans les bases scientifiques (INHA).

Quels biens verser en priorité ?

- les biens acquis ou numérisés grâce à des subventions publiques,
- les biens manquants révélés par le récolement décennal,
- les biens liés à la mémoire de l'esclavage, et/ ou issus de contextes coloniaux, ceux créés par des femmes artistes ou encore liés au sport (JO 2024).

Quelques chiffres (21.10.2022)

646.707 notices dont 453.405 illustrées, 515 musées affectataires ou dépositaires participants.

16 vocabulaires scientifiques mutualisés :

40.000 auteurs, 6.000 dénominations,

33.000 sujets iconographiques...

La plateforme POP est le troisième site le plus consulté du ministère de la Culture.

Contactez-nous

Pour une présentation du catalogue et des modalités de participation :

Sophie Daënens, 01 40 15 35 28
sophie.daenens@culture.gouv.fr

Angelina Meslem, 01 40 15 35 96
angelina.meslem@culture.gouv.fr

Pour des conseils et expertise en informatisation et numérisation :

Laurent Manœuvre, chef du bureau
laurent.manoeuvre@culture.gouv.fr
01 40 15 35 33

Carine Prunet, adjointe au chef de bureau
carine.prunet@culture.gouv.fr
01 40 15 35 55